
Département du
Nord

N° du registre
des délibérations

L'an deux mille vingt et un, le trois juillet à neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Olivier en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

2021-07-08

Objet :
Modification du
Plan Local
d'Urbanisme

Etaient présents :

BLONDEAU Alain - PLANCQ Carmen - DUTOIT Jean-Michel - LAMBRAY Cécile - LORTHOIS Daniel - CARY Thérèse - EQUINE Philippe - JONVILLE Régine - VERRIER Michèle - DHENNIN Nathalie - CARDON Jean-Paul - BOUQUILLON Véronique - HUIZINGA Martine - MOLCRETTE Laurent - PIRET Annick - DE WAZIERES Cyril - DELACOURT Séverine - BOURGOIS Vincent - LOMBART Muriel - TURPIN Patrice - MATHON Eliane - VANTOUROUT Eric - CLIQUENNOIS Anita

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés :

Date de
convocation
26/6/2021

LESSART Alexandre, pouvoir DEWAZIERES Cyril
BALZANO Sylvain, pouvoir LORTHOIS Daniel
DELACOURT Philippe, pouvoir DELACOURT Séverine
DURAND Bernard, pouvoir BLONDEAU Alain
DUQUESNE Christine, pouvoir EQUINE Philippe
PLICHON Philippe, pouvoir CLIQUENNOIS Anita

Date d'affichage
26/6/2021

Absent :

Nombre de
Conseillers

Compte tenu de la délibération MEL 21C0180 « projets de PLU modifiés »,

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 29

Vu le bilan de concertation publique annexé à la délibération MEL 21C0180

Suite à avis favorable de la commission « administration générale, ressources humaines et urbanisme » du 22 juin 2021

Le 18/12/2020, le conseil de la MEL a engagé la modification des 11 Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui couvrent le territoire de la MEL. Objectifs : répondre à court terme aux besoins métropolitains et communaux en ajustant les PLUs, finaliser les PLUs approuvés en décembre 2019, corriger différentes règles et orientations d'aménagement et d'ajustements souhaités pour sécuriser l'instruction des autorisations d'urbanisme, permettre la réalisation de projets prêts à être réalisés, puis traduire le Plan Climat Air Energie Territorial approuvé en février 2021.



Les demandes de modifications du PLU propres à la ville de Wavrin sont :

Description de la demande de la ville	Commentaire sur la décision de la MEL
Projet de revalorisation du centre-ville	Le zonage doit être modifié pour permettre la mise en œuvre du projet « centre-ville », avec un règlement dédié.
Revoir le règlement des clôtures dans les zones mixtes	Prévoir des dispositions spécifiques pour les clôtures aux abords des voies bruyantes. Autoriser, comme sous l'ancien PLU, la pose de clôtures pleines, sans en modifier la hauteur actuelle (2m max)
Zonage UAR6.2 : revoir l'emprise au sol pour avoir un minimum de 20% sur la commune	Le secteur résidentiel pavillonnaire UAR 6.2 sera basculé en UAR6.1 (même réglementation mais emprise au sol de 20% au lieu des 10% actuels)
Modification du zonage AUD du 23 et 25 rue Anatole France (parcelles cadastrées BH-32 et BH-29)	Zone AUD (zone urbaine en devenir mais non constructible en l'état) à modifier en zone urbaine UAR 6.2 déjà appliquée sur la rue Anatole France. Les parcelles BH-32 et 29 étant des terrains construits, ceux-ci doivent être intégrés en zone urbaine.

Echéance : après une phase de concertation publique préalable, dont le bilan est annexé, les conseils municipaux sont invités à se prononcer sur les propositions de modifications des PLUs. Ensuite, le projet de modification des PLUs métropolitains sera soumis à enquête publique courant du 2nd semestre 2021. Bilan de la concertation et avis des conseils municipaux seront joints à cette enquête. A l'issue de cette enquête, le projet de modifications des PLUs, amendé le cas échéant pour tenir compte des avis émis, sera proposé à l'approbation du conseil métropolitain de décembre 2021. Les PLUs ainsi modifiés seront rendus opposables au premier trimestre 2022.

Le conseil municipal valide unanimement les propositions de modifications des PLUs métropolitains et relatives à la ville de Wavrin.

Unanimité : BLONDEAU Alain - PLANCQ Carmen - DUTOIT Jean-Michel - LAMBRAY Cécile - LORTHOIS Daniel - CARY Thérèse - EQUINE Philippe - JONVILLE Régine - LESSART Alexandre (pouvoir DEWAZIERES Cyril) - VERRIER Michèle - BALZANO Sylvain (pouvoir LORTHOIS Daniel) - DHENNIN Nathalie - CARDON Jean-Paul - BOUQUILLON Véronique - DELACOURT Philippe (pouvoir DELACOURT Séverine) - HUIZINGA Martine - MOLCRETTE Laurent - PIRET Annick - DE WAZIERES Cyril - DELACOURT Séverine - DURAND Bernard (pouvoir BLONDEAU Alain) - DUQUESNE Christine (pouvoir EQUINE Philippe) - BOURGOIS Vincent - LOMBART Muriel - TURPIN Patrice - MATHON Eliane - VANTOUROUT Eric - CLIQUENNOIS Anita - PLICHON Philippe (pouvoir CLIQUENNOIS Anita)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
conformément aux
dispositions de la loi
n°82/623 du
22.07.1982
Le Maire,



A. BLONDEAU.



Pour extrait conforme
Le Maire,

A. BLONDEAU.